

Communiqué de presse

Mise à l'enquête d'aménagements sur la partie Est du tracé du tramway

Les aménagements complémentaires sur la partie Est du tracé du tramway lausannois, intégrant notamment le retrait de la rampe Vigie-Gonin, sont mis à l'enquête publique. Une étape importante pour une amélioration du projet qui fait suite aux engagements politiques pris en février 2020.

Renens, le 24 février 2022. Mis à l'enquête en 2012, puis validé par l'Office fédéral des transports (OFT) en 2016, le projet du tramway lausannois est entré définitivement en force en 2020. Depuis lors, les tl procèdent à des reprises partielles du projet. Elles ont pour objectif de l'améliorer et de mettre en œuvre les engagements politiques pris en 2020 avec les opposants à la rampe, ainsi que les accords avec les acteurs économiques lausannois. Ces aménagements mis à l'enquête à compter du 28 février 2022, situés sur les communes de Lausanne et de Renens, concernent la pose de dalles flottantes supplémentaires ainsi que l'alternative routière au retrait de la rampe Vigie-Gonin.

40% de dalles flottantes en plus

Le premier aménagement porte sur la pose de près de deux kilomètres de dalles flottantes supplémentaires, permettant une meilleure absorption des vibrations dans les secteurs à proximité des habitations. La fréquence de circulation du tramway lausannois, notamment aux heures du soir, a en effet été augmentée au regard des expériences du m1. Cette mesure vise à répondre aux besoins de la clientèle.

Alternative au retrait de la rampe Vigie-Gonin

Le deuxième aménagement s'inscrit dans la continuité de la décision politique de février 2020 de renoncer à la construction de la rampe Vigie-Gonin, afin de préserver la forêt du Flon. Alors que le trafic a continuellement diminué depuis 10 ans (-15% à l'heure de pointe du soir) et que des modifications du réseau routier sont intervenues depuis, - rendant possible l'abandon de la rampe - l'accessibilité multimodale au centre-ville et aux parkings sera garantie. Les adaptations du réseau proposées lors de cette mise à l'enquête sont cohérentes et complémentaires avec les principes d'accès prévus par le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM). Celui-ci repose notamment sur un usage accru de l'autoroute pour les besoins de l'agglomération. Un réseau d'accès et des signalisations avancées accompagneront la mise en service du tramway.

Dès le 28 février prochain, il sera possible de consulter les dossiers techniques complets dans les communes de Lausanne et de Renens. En cas de questions, la direction de projet y répond à l'adresse contact@tramway-lausannois.ch.

Contacts

Samuel Barbou, directeur du projet, Transports publics de la région lausannoise tl, 021 621 04 99

Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), 021 316 70 01
Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité de la Ville de Lausanne, 021 315 72 00

Tinetta Maystre, conseillère municipale en charge de la direction de l'urbanisme et des travaux de la Ville de Renens, 076 407 33 81



Villars-
Ste-Croix



Bussigny



Crissier



Ecublens



Renens



Prilly



Lausanne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra